

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 17 JUIN 2021



## Le port du masque obligatoire dans les transports publics

Suite aux annonces du gouvernement sur le retrait du port du masque à l'extérieur dès ce jour, jeudi 18 juin, il se poursuit cependant dans les transports publics.

Le masque reste donc obligatoire sur le réseau Tan (tramway, bus, navibus) et ce jusqu'à nouvel ordre. Olivier Le Grontec, directeur général ajoute : « La Semitan, dans son rôle d'accompagnement et d'information de la clientèle, veillera à rappeler cette règle auprès de ses voyageurs, via son personnel de conduite et ses équipes de contrôle et de prévention. Ce rappel se fera aussi dès aujourd'hui au travers de ses supports de communication grand public (sur/dans les véhicules, réseaux sociaux) ».

Pour information : Toutes les précautions sanitaires en vigueur, mises en place par la Semitan, sont sur [tan.fr](http://tan.fr) et [semitan.fr](http://semitan.fr).

### Présentation de la Semitan

La Semitan est une SEM (société d'économie mixte) détenue à 65% Nantes Métropole et 35% par des acteurs privés (Transdev, Caisse d'Epargne, CCI, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. Elle emploie à ce jour 2150 salariés dont 1350 conducteurs. [www.semitan.fr](http://www.semitan.fr)